



**COMMUNE DE  
VEROSSAZ**

**Bulletin officiel**

**Pilier public**

---

## **ENQUETE PUBLIQUE**

---

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique la demande de construction présentée par :

- Requérant : M. Philippe Sallin, Route des Bassex 8, 1891 Vérossaz
- Situation : Parcelle no 396, folio 4, au lieu-dit « Champlan », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 565'260 / 117'955
- Objet : Construction d'un chalet jumelé par le garage existant  
Isolation du chalet existant et remplacement de la production de chaleur

Le dossier est en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées par écrit dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 5 novembre 2021/vz